

Présidence de Mme Eliane Aubert, présidente

Membres absents excusés : M. Quentin Beausire ; Mme Karine Beausire Ballif ; M. Georges-André Clerc ; Mme Thérèse de Meuron ; M. Nicola Di Giulio ; M. Gianfranco Gazzola ; Mme Claude Nicole Grin ; M. Sébastien Kessler ; Mme Françoise Longchamp ; M. André Mach ; Mme Gianna Marly ; M. Pedro Martin ; M. Pierre Oberson ; M. Johan Pain ; M. Philipp Stauber ; M. Roger Vagnière.

Membres absents non excusés : M. Jean-Pascal Gendre ; Mme Esperanza Pascuas Zaballa ; Mme Varuna Mossier.

Membres présents	81
Membres absents excusés	16
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

- Ouverture** La séance est ouverte à 18 h 15 à la halle 35 bâtiment Sud du Palais de Beaulieu.
-
- La présidente** Intervient à propos de la crise sanitaire et de ses conséquences.
-
- Le syndic** Intervient à propos de la crise sanitaire et de ses conséquences.
-
- La présidente** Rappelle les consignes de sécurité.
-
- La présidente** Annonce le décès du père de monsieur le conseiller communal Salzmänn. A sa demande, l'assemblée se lève et observe un instant de silence.
-
- Election complémentaire** d'un membre au Conseil intercommunal de l'Association des taxis, en remplacement de M. Benoît Gaillard, démissionnaire.
M. Vincent Brayer, au nom du groupe socialiste, propose la candidature de M. Arnaud Thiéry.
Le Conseil désigne, à l'unanimité, M. Arnaud Thiéry comme membre du Conseil intercommunal de l'Association des taxis.
-
- La présidente** Informe l'assemblée de la décision du Bureau de limiter le temps de parole exceptionnellement.
-
- INT28 Interpellation urgente** [de M. Pierre Conscience](#) (EàG) et consorts : « Répression des mouvements sociaux : les manifestantes et manifestants ont droit à d'autres réponses que celle de la matraque ! »

<i>Développement</i>	M. Pierre Conscience (EàG).
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.
<i>Discussion</i>	M. Pierre Conscience (EàG) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution (dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre pour que la police lausannoise respecte, lors des interventions menées à l'occasion de manifestations de rue, la liberté de manifester et le droit fondamental de chacune et chacun à exprimer son opinion, en évitant notamment de s'engager dans des interventions propices à générer une escalade de tensions, voire de violences entre policiers-ères et manifestant-e-s.</i> »
<i>Discussion s/résolution</i>	M. Arnaud Thiéry (soc.) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Pierre Conscience (EàG).
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par 16 oui, une nette majorité de non, et quelques abstentions, refuse la résolution de M. Pierre Conscience. Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Clôture	La séance est levée à 19 h 15. La présidente : Le secrétaire :